

L'enseignant 80
Revue trimestrielle
Directeur de publication :
Philippe Decagny

CPPAP n° 1111 S 05891
I.S.S.N. 1277.698X

Imprimé par nos soins

SE-UNSA

Section départementale de
la SOMME
3 rue Marotte 80000 AMIENS
Tél. : 03 22 92 33 63
Fax : 03 22 92 50 51

Mel. : 80@se-unsa.org
<http://sections.se-unsa.org/80/>

Sup. au n°26 - AVRIL 2008

Dispensé de timbrage

Déposé le
02/04/2008



P R E S S E
DISTRIBUÉE PAR
LA POSTE

Décisions définitives à l'issue du CDEN (Comité départemental de l'Éducation Nationale)

prévu le :

14 MAI 2008

Carte Scolaire 2008 : le massacre continue !

Prévisions d'effectif : + 93

Dotation ministérielle : + 1



SOMMAIRE

SPECIAL
carte
scolaire

	Propositions de l'IA à étudier au CTPD du 02/04/2008				Propositions à la sortie du CTPD du 02/04/2008			
	fermetures	fermetures révisables	ouvertures	ouvertures condition.	fermetures	fermetures révisables	ouvertures	ouvertures condition.
- Postes en RPI	8	3	1	2	8	3	1	3
- Maternelle	10,5	4		1	8,5	4		1
- Élémentaire	16	3	3	6	11	7	3	7
- RPC			2	2			1	3
- ASH Postes E			6				6	
Postes G	6				6			
Postes F	2				2			
Postes D			2				2	
CLIS	2		4		2		4	
Autres ASH	2				2			
- directions uniques	6				6			
TOTAL	46,5	10	18	11	39,5	14	17	14



Carte scolaire 2008

> **AVEC UNE AUGMENTATION prévue de 93 élèves à la rentrée 2008**, le département de la Somme ne se voit octroyer qu'1 poste.

Avec ces données, l'IA propose certes 21 ouvertures de classe mais paradoxalement, il envisage 48,5 fermetures. Une différence inadmissible !

LES MODIFICATIONS INTERVENUES AU CTPD SONT EN CARACTÈRE GRAS, SOULIGNÉ ET EN MAJUSCULE

LES OUVERTURES



Abbeville

- Longpre-les-Cps-Saints élém (5 à 6 **ouverture conditionnelle**)

Vimeu

- Cayeux-sur-Mer élém (3 à 4)
- St-Quentin-Lamotte prim (5 à 6)

Amiens 1

- Boves Capucines mat (4 à 5, **ouverture conditionnelle**)
- Corbie Pétrucciani élém (5 à 6, **ouverture conditionnelle**)
- Amiens La Vallée élém (3 à 4)
- Amiens Bapaume prim (6 à 7, **ouverture conditionnelle**)
- Amiens Barni prim (7 à 8, **ouverture conditionnelle**)

Amiens 2

- **RPI CROIXRAULT-EPLESSIER, (6 À 7, OUVERTURE CONDITIONNELLE)**

Amiens 3

- RPI Havernas/Halloy (3 à 4; **ouverture conditionnelle**)

Amiens 5

- Conty prim (13 à 14, **ouverture conditionnelle**)
- **PONT DE METZ (7 À 8 OUVERTURE CONDITIONNELLE)**

Doullens

- **RPC ACHEUX-EN-AMIÉNOIS (6 À 7 OUVERTURE CONDITIONNELLE)**
- RPI Contay/Warloy-Baillon (4 à 5)
- Bernaville (6 à 7, **ouverture conditionnelle**)
- RPI Cerisy/Sailly-Laurette:Morcourt/Sailly le Sec (5 à 6, **ouverture conditionnelle**)
- RPC Authie (3 à 4, **ouverture conditionnelle**)

Montdidier

- RPC Méharicourt (6 à 7, **ouverture conditionnelle**)

Péronne

- RPC Combles (8 à 9)



LES FERMETURES

Abbeville

- Abbeville mat. Beffroi (5 à 4)
- Abbeville mat. Picardie (5 à 4)
- Airaines mat. (4 à 3, **fermeture révisable**)
- Abbeville élém Jean Zay (9 à 8)

Vimeu

- Cayeux-sur-Mer mat (3 à 2)
- La Mollière prim (1 à 0)
- Ault mat (3 à 2)
- Friville mat (8 à 6, -1 à Prévert et -1 à Perrault)
- **WOIGNARUE PRIM (4 À 3, FERMETURE REVISABLE)**
- **DARGNIES PRIM (6 À 5, FERMETURE REVISABLE)**

Ponthieu

- Le Crotoy élém (4 à 3)
- Saint-Ouen élém (6 à 5)
- Nouvion prim (8 à 7)
- RPI Dompierre/Wadicourt/Ponches (3 à 2)
- RPI Fransu/Ribeacourt (**dissolution du RPI**)
- RPI Arry/Bernay/Villers sur Authie (3 à 2)
- RPI Buigny-St-Maclou/Le Titre/Hautvillers/Lamotte-Buleux/Forest-L'Abbaye (7 à 6, **fermeture révisable**)

Amiens 1

- Corbie mat Dolto (4 à 3)
- Amiens mat Noyon (6 à 5, **fermeture révisable**)
- RPI Mericourt/Heilly/Ribemont (7 à 6, **fermeture révisable**)

- **FOUILLOY PRIM (10 À 9, FERMETURE RÉVISABLE)**

- RPI Bonnay/Lahousoye/Franvillers (5 à 4)

Amiens 2

- **SAINT-SAUVEUR MAT (3 À 2, FERMETURE ANNULÉE)**

Amiens 3

- **NAOURS PRIM (6 À 5, FERMETURE ANNULÉE)**
- Villers-Bocage prim (8 à 7)
- RPI Querrieu/Pont-Noyelles (6 à 5)

Amiens 4

- **AMIENS LA PÉPINIÈRE MAT (3 À 2, FERMETURE ANNULÉE)**
- Amiens Fbg de Hem élém (6 à 5 **fermeture révisable**)

Amiens 5

- **SAINT-FUSCIEN PRIM (3 À 2, FERMETURE RÉVISABLE)**
- Sains-en-Amiénois prim (7 à 6)
- Amiens Mercey élém (5 à 4, **fermeture révisable**)

Montdidier

- Montdidier mat Giroud et Cardenier (10 à 9 à Giroud)
- Roye mat Laurencin (6 à 5)
- Rosières élém (9 à 8)
- RPI Bouchoir/Le Quesnel (5 à 4, **fermeture révisable**)

Péronne

- Ham maternelles (9 à 8, école à identifier)
- Ham élém Jules Verne (5 à 4)
- Muille-Villette prim (4 à 3)
- RPI Devise/Monchy-Lagache (5 à 4)
- RPI Bernes/Hancourt/Hervilly/Poeuilly (5 à 4)
- Nurlu prim (2 à 1, **fermeture révisable**)



LES AUTRES PROPOSITIONS

Restructuration

- **Vimeu** : Rattachement de l'école de Rambures au RPI Biencourt/Ramburelles/Le Translay
- **Vimeu** : fermeture de l'école du Hameau de la Mollière et accueil des élèves à Cayeux élém et mat
- **Ponthieu-Marquenterre** : Dissolution du RPI Fransu/Ribeaucourt, accueil des élèves de Fransu et Franqueville à St-Léger-les-Domart, accueil des élèves de Ribeaucourt à Bernaville (à confirmer)
- **Montdidier** : RPI Etaon/Gruny/Curchy : fermeture de l'école de Gruny et réouverture de l'école de Crémery (jusqu'à l'ouverture du RPC d'Hattencourt)
- **Amiens 3** : Transformation du RPI Coisy/Rainneville/Molliens au Bois/Cardonnette en RPC à Rainneville

Propositions de direction unique

- **Amiens 2** : Vignacourt élém et mat
- **Amiens 2** : mat les Saules et élém. G. Brassens
- **Amiens 3** : Amiens mat le Soleil et mat Clémenceau (régularisation)
- **Amiens 3** : Flesselles mat et élém
- **Amiens 4** : Saleux mat et élém
- **Montdidier** : Moreuil élém Saint-Exupéry et Laurencin

Postes Hors Classe

- **IEN adjoint** : Transfert d'un poste de Conseiller Pédagogique Langues Vivantes à la circonscription d'Abbeville
- **Amiens 3** : fermeture du poste animation soutien implanté à l'école maternelle « La Paix » à

Amiens (avec intervention sur les écoles élémentaires Lesot A et B)

Divers

- **Amiens 1** : fermeture du 1/2 poste classe passerelle à l'école maternelle « A. Franck » à Longueau
- **Amiens 2** : transfert d'un poste d'adjoint de l'école élém « J. Ferry » à l'école élém « A. Merchez » à Ailly-Sur-Somme
- **Montdidier** : transfert d'un poste d'adjoint de la maternelle « Pablo » de Moreuil à l'école élémentaire de Moreuil
- Un poste mis à disposition du centre d'éducation fermé de Ham
- Un poste mis à disposition du C.D.D.P.
- **IA** : Un poste rattaché au cabinet pour la gestion du site IA + ingénierie pédagogique

Enseignement spécialisé

- **Abbeville** : ouverture d'une CLIS à l'école élém « Est » à Abbeville en liaison avec l'IME d'Abbeville
- **Amiens 1** : transformation de la classe intégrée en CLIS 1 à l'école « La Neuville » à AMIENS
- **Amiens 1** : fermeture d'un poste G à Villers-Bretonneux, ouverture d'un poste E à l'école élém Petrucciani à Corbie
- **Amiens 2** : ouverture d'une CLIS à l'école élém « A. Merchez » à Ailly-Sur-Somme en liaison avec l'IME d'Ailly-Sur-Somme
- **Amiens 2** : fermeture d'un poste G à Beaucamps-le-Vieux, ouverture d'un poste E à élém Poix A
- **Amiens 3** : fermeture d'une CLIS 2 à Michel Ange à AMIENS
- **Amiens 3** : fermeture d'une CLIS 1 à Pigeonnier élém.
- **Amiens 4** : RASED St-Maurice, transformation d'un poste G en E à Saint-Maurice B

- **Amiens 5** : RASED Mercey, transformation d'un poste G en E
- **Amiens 5** : Conty, ouverture d'une CLIS 1
- **Doullens** : transformation d'un poste G en E à Bernaville
- **Montdidier** : ouverture d'une CLIS 1 à Moreuil élém
- **Péronne** : fermeture d'un poste G à l'élém J.Verne à HAM, ouverture d'un poste E à Eppeville
- **ASH** : fermeture d'1/2 poste à l'IME de Luchaux
- **ASH** : fermeture d'un poste à l'IME de la Somme à Dury (poste délocalisé à Chateaudun)
- **ASH** : fermeture d'1/2 poste à l'IME St-Exupéry (Sagebien) à Amiens

Changement d'étiquetage des postes spécialisés

- IME de la Somme à Dury : un poste F transformé en D
- IME de Ville-le-Marclat : un poste F transformé en D

Par ailleurs, les représentants du SE-UNSA ont interpellé l'IA sur des situations qui n'apparaissent pas sur les documents

- Mers-les Bains, Jules Verne
- RPI de la Vimeuse
- RPI Aigeville, Hocquelus
- RPI Tours-en-Vimeu/St-Maxent/Grebault-Mesnil
- RPI Oneux/Coulouvillers/Maison-Roland
- Crécy-en-Ponthieu
- Villers-Bretonneux, St-Exupéry
- Amiens, Beauvillé mat
- Amiens, St-Pierre mat
- Amiens, Fbg de Beauvais élém





COMMUNIQUE DE PRESSE

Boycott du CTPD du Jeudi 27 Mars 2008

La FSU, la FNEC-FP-FO et l'UNSA-ÉDUCATION ont décidé de ne pas participer à la réunion du Conseil Technique Paritaire Départemental (CTPD) concernant la préparation de la rentrée scolaire 2008-2009 dans le premier degré, convoquée par l'Inspecteur d'Académie, ce jeudi 27 mars 2008.

Si nous sommes profondément attachés au dialogue et à la concertation, nous ne pouvons accepter les très nombreuses fermetures et les transformations de postes proposées par l'Inspecteur d'Académie pour la rentrée prochaine. Ces mesures sont directement liées aux restrictions budgétaires mises en œuvre par le ministère de l'Éducation Nationale.

Cette proposition de carte scolaire 2008-2009 est inacceptable et aurait entre autres pour conséquences pour notre département :

- une nouvelle baisse de la scolarisation des enfants de deux ans (qui serait inférieure à 20%) ;
- la mise en place imposée de directions uniques pour plusieurs écoles ;
- la transformation de nombreux postes G (aide rééducative) en postes E (soutien pédagogique) ;
- une augmentation importante des effectifs dans les classes, à la hausse ces dernières années.

Les organisations syndicales entendent profiter du report de cette instance paritaire pour alerter l'opinion publique et mobiliser l'ensemble de la communauté éducative.

FSU - FO -
UNSA-EDUCATION

DECLARATION DE L'UNSA-EDUCATION AU CTPD DU 2 AVRIL 2008



Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

Contrairement à votre prédécesseur, vous avez décidé cette année de réunir un groupe de travail 1^{er} degré, préalable à la réunion du CTPD prévue le 27 février 2008, l'UNSA-ÉDUCATION ne peut que se féliciter de la tenue de ce groupe de travail.

Cependant, l'UNSA-ÉDUCATION ne peut accepter les très nombreuses fermetures et transformations de postes que vous proposez pour la rentrée 2008.

En effet, la lecture des documents fait apparaître 48,5 fermetures pour seulement 21 ouvertures. Nous constatons que vous disposeriez d'une réserve de 27,5 postes.

Quelle utilisation de cette réserve envisagez-vous ?

D'autre part, vous confirmez cette année une nouvelle gestion des écoles entreprise par votre prédécesseur en créant 7 nouveaux postes de direction unique.

Sauf à nous communiquer les textes vous permettant d'instituer une nouvelle catégorie d'écoles, celles « sans directeur », l'UNSA-ÉDUCATION s'oppose fermement à cette initiative qui accroît la suppression des postes de directeur.

Par ailleurs, le retard pris cette année par les opérations de carte scolaire 1^{er} degré va considérablement fausser les règles du mouvement intra-départemental d'autant plus que vous maintenez une nouvelle fois la notion de fermeture révisable et d'ouverture conditionnelle. Ces conditions, entraînant des injustices et des passe-droits, vont léser les personnels. Elles laissent les parents d'élèves dans l'expectative et mettent les équipes pédagogiques dans des conditions de préparation de rentrée de plus en plus difficile.

Concernant la scolarisation des élèves de deux ans, elle poursuivra sa régression et sera inférieure à 20% à la rentrée 2008. Grande nouveauté cette année dans les documents de travail, ils font apparaître deux moyennes pour les écoles primaires et les écoles maternelles. Une en prenant en compte les élèves de 2 ans et une seconde sans les prendre en compte.

Quelle interprétation doit-on donner à cette nouvelle présentation ?

Les enfants de deux ans sont-ils devenus la variable d'ajustement permettant la réalisation de la politique de restriction massive du gouvernement ?

Pour la rentrée 2008, vous proposez la transformation de 7 postes spécialisés option G en postes option E. L'UNSA-ÉDUCATION s'oppose fermement à ces transformations et ceci pour deux raisons :

- Premièrement, l'aide pédagogique donnée aux enfants en difficulté ne peut remplacer l'aide rééducative. En effet, ces deux missions de l'école en faveur des élèves en difficulté sont complémentaires et non-substituables.
- Deuxièmement, par cette mesure, les maîtres G voient leur travail considérablement dévalorisé et leur possibilité de mutation réduite à néant.

L'UNSA-ÉDUCATION, ne peut accepter vos propositions de carte scolaire pour la rentrée 2008. Les conditions de travail, d'enseignement et d'accueil des élèves vont fortement se dégrader.

Si tout n'est pas qu'une question de moyens, il est un seuil en deçà duquel, l'amélioration du système éducatif au bénéfice des élèves n'est plus possible.

L'UNSA-ÉDUCATION estime que le département de la Somme sera malheureusement passé sous ce seuil à la prochaine rentrée.

